

25 نوفمبر 2021

فرنانة في

حاجة 30 2021

من محمد

الجمهورية التونسية
وزارة الداخلية

ولاية جندوبة

بلدية فرنانة

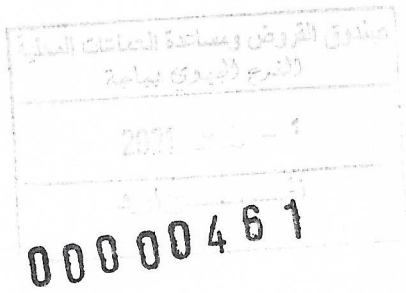
ع 1681

التعليق

جدول الأوراق الموجهة إلى السيد:

رئيس المكتب الجهوي لصندوق القروض و الجماعات المحلية بباجة

بيان محتوى الأوراق	عددتها	ملاحظات
الموضوع: دراسة و متابعة أشغال تهيئة و تعبيد طرقات و تصريف مياه الأمطار ببلدية فرنانة المدرج بالمخطط الإستثماري البلدي لسنة 2020 قسط عدد 2.		تحال إلى سيادتكم لإبداء الرأي.
المصاحيب:		
- دراسة مخطط التصرف البيئي والاجتماعي.	01	
- جدول الأسعار التفصيلي و التقديري.	01	
- الأمثلة الهندسية و المقطع الطولي والتخطيطي.	01	



توصلت بالأوراق المبينة أعلاه

في

رئيس البلدية

رئيس بلدية فرنانة

النوري المشرقي

2021 2 5

فرناتة في

Dossier N° 26 2021

رئيس المجلس البلدي بيباجة

سلهم حداد

الجمهورية التونسية
وزارة الداخلية

ولاية جندوبة

بلدية فرناتة

ع 168

جدول الأوراق الموجهة إلى السيد:

رئيس المكتب الجهوي لصندوق القروض و الجماعات المحلية بيباجة

بيان محتوى الأوراق	عدد	ملاحظات
الموضوع: دراسة و متابعة أشغال تهيئة و تعبيد طرق و تصريف مياه الأمطار ببلدية فرناتة المدرج بالمخطط الإستثماري البلدي لسنة 2020 قسط عدد 2.		تحال إلى سيادتكم لإبداء الرأي.
المصاحيب:		
- دراسة مخطط التصرف البيئي والإجتماعي.	01	
- جدول الأسعار التفصيلي و التقديري.	01	
- الأمثلة الهندسية و المقطع الطولي والتخطيطي.	01	

توصلت بالأوراق المبينة أعلاه

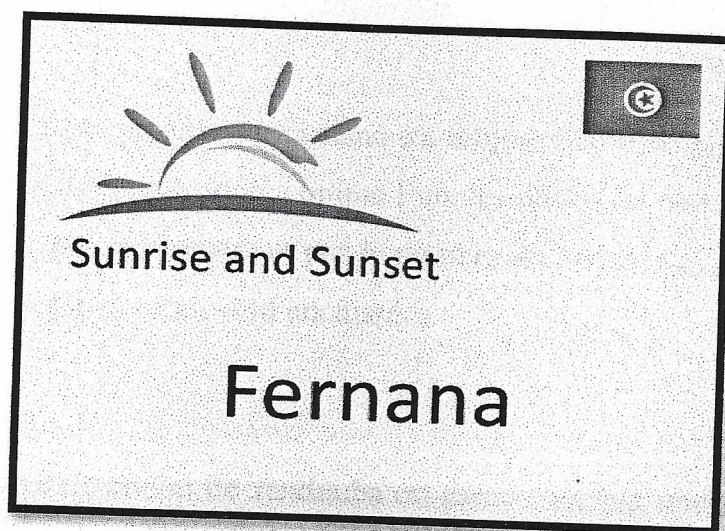
في

رئيس البلدية

رئيس بلدية فرناتة

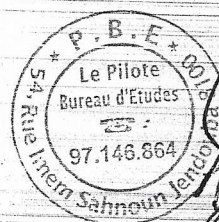
النوري المشرقي

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DES AFFAIRES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE FERNANA



**PROJET : Etude préliminaire du projet d'aménagement
des voiries et assainissement des eaux pluviales à la commune
de Fernana Programme 2020**

رئيس بلدية فرنانة
النوري المشرقي



I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE FERNANA :

1/ Situation :

Fernana (Arabe : فرنانة) est une ville située au Nord Ouest de la Tunisie, dans le Gouvernorat de Jendouba, à une trentaine de kilomètres au Sud de Tabarka sur la route GP.17 entre Aïn Draham et Jendouba et à proximité du site antique de Bulla Régia.

Rattachée au Gouvernorat de Jendouba, elle constitue une Municipalité comptant 3831 habitants en 2014, elle est aussi le chef lieu d'une Délégation comptant 52690 habitants en 2006.

Elle tire son nom de l'exploitation du chêne - liège (Fernane).

2 - Relief :

Le relief caractérisant la ville de Fernana est toujours difficile et accidenté même avec les altitudes les plus faibles, il est considéré comme l'un des reliefs les plus complexes du pays. Ceci s'explique par l'importance des pentes et par le nombre de vallées qui découpent les versants et qui sont généralement étroites et souvent encaissées.

3 - Climat :

L'ensemble du Gouvernorat de Jendouba est caractérisé par une pluviométrie importante, les moyennes dépassent parfois 1000 mm et peuvent atteindre 1500 mm. Les quantités les plus importantes tombent sur les reliefs les mieux exposés aux masses d'air humide, en particulier au niveau de la zone d'Aïn Draham et Fernana qui ont un hiver tempéré. Les pluies sont souvent violentes et ont des conséquences importantes voir graves sur le milieu naturel surtout sur les sols puisqu'elles favorisent l'agressivité des écoulements et donc celle de l'érosion physique l'hiver au Gouvernorat de Jendouba a connue près de 45,65 % des précipitations, le printemps à presque atteint 34,55 %. L'automne avec 17,3 % et l'été comme partout ailleurs, reste très sec avec 2,6 %.



STATION	PLUVIOMETRIE MOYENNE (mm/an)
Jendouba	520
Bou Salem	550
Tabarka	820
Fernana	700
Oued Mliz	550

Pluviométrie moyenne annuelle au niveau des Délégations

4 - Bilan de l'urbanisation :

a/ Caractéristiques du tissu urbain :

La population de la ville de Fernana se répartit ainsi :

8725 Habitants

3125 logements

2657 ménages

Deux types d'habitants dominent dans la ville de Fernana :

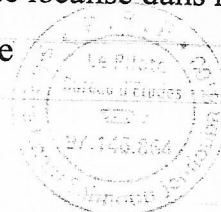
- * L'individuel isolé ou groupé du type traditionnel
- * L'individuel jumelé ou en bande continu.

Les habitants groupés se concentrent dans les quartiers Cité El Jawz - Cité Ezzouhour - Cité 14 Janvier.

Toutefois, on trouve rarement un quartier à une seule typologie d'habitant, presque tous les quartiers concentrent deux à trois types d'habitants qui se côtoient avec une certaine harmonie, l'état du bâti étant généralement moyen.

b/ Extension urbaine :

L'extension urbaine au niveau de la ville de Fernana se localise dans les cités Om Kthir - El Irtiah - centre ville 14 Janvier - Intilak, Essaâda - El Basatine



c/ Raccordement aux réseaux :

Les constructions anarchiques envahissent les terrains ces dernières années ont provoqués un grand problème par les futures aménagements de ces zones vu l'absence de différents réseaux.

Cependant, les taux de raccordements aux différents réseaux sont satisfaisants dans la ville de Fernana avec des taux de :

- 100 % pour les réseaux d'eau potable et d'électricité
- 90 % en ce qui concerne l'assainissement
- 80 % pour l'éclairage public

d/ Les infrastructures routières :

La longueur totale du réseau routier s'élève à :

4000 ml revêtue en B.B

20000 ml revêtue en enduit superficiel

3000 ml revêtue en chape armé

4500 ml non revêtue

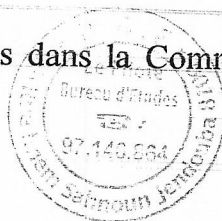
La ville de Fernana est pourvue de trois grands axes routiers :

- La RN17 reliant Jendouba à Tabarka
- La RN11 (El Fjouj)
- La route régionale 53 (Jantoura, Aïn El Beya)
- Le reste des voiries est un maillage de voies de 6 m à 12 m, desservant les différents tissus urbains.

Ce maillage est régulier dans la zone centrale, et très désordonné surtout dans les zones d'habitant spontané. Pour les voies du plan d'aménagement les emprises ne sont pas toujours respectées et parfois même occupées par des constructions.

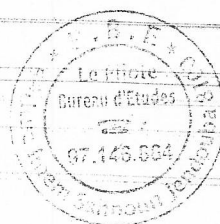
II. CREDIT ALLOUE AU PROJET :

Le coût prévisionnel pour l'aménagement des pistes dans la Commune de Fernana et de l'ordre de 950 milles dinars.

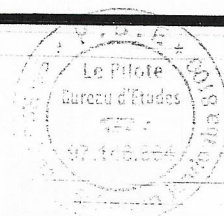
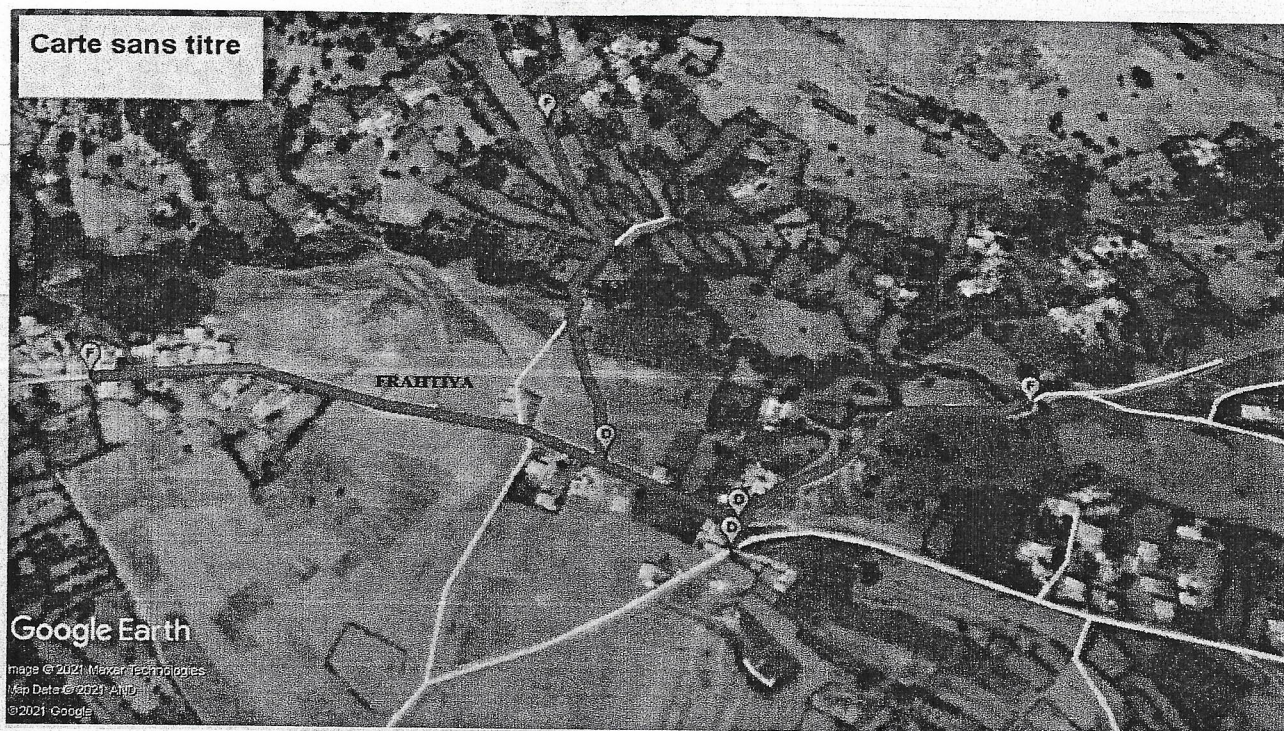


III. INVENTAIRE D'INTERVENTION :

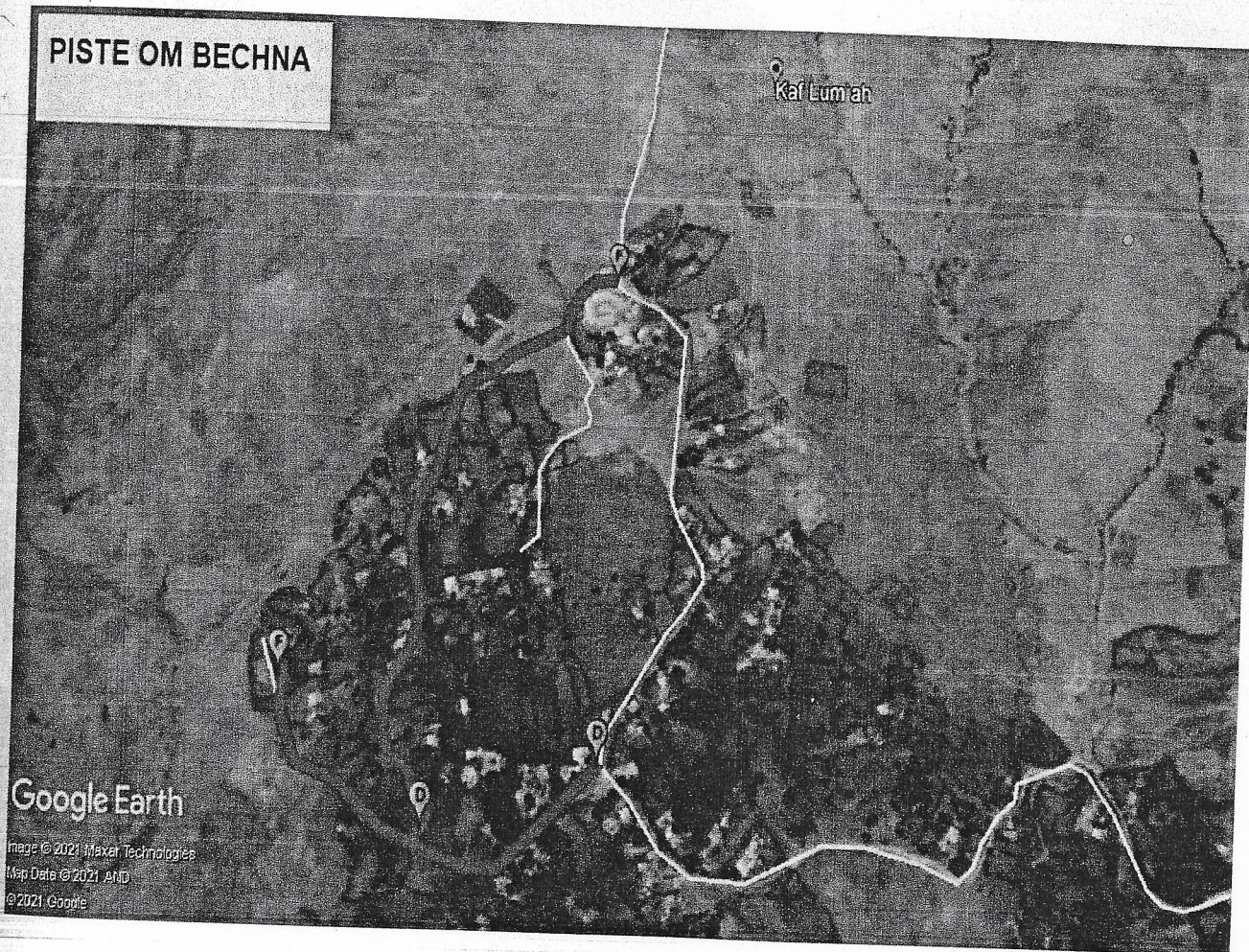
N°	Zone d'intervention	Cite	Rue	Etat
I	AIN EL BAYA	HRAYMIA	Voie douar HRAYMIA	Piste en terre
		HRAZLIA /	Voie douar HRAZLIA	Piste en terre
		FRAHTIA /	Voie douar FRAHTIA	Piste en terre
		KHOILDYA /	Voie douar KHOILDYA	Piste en terre
		NOIYNIA /	Voie douar NOIYNIA	Piste en terre
II	EL AADHER	OM ELBICHNA	Voie douar ERRAYHANE	Piste en terre



Plan d'ensemble AÏN EL BAYA



Plan d'ensemble EL AADHER



Enquête socio-économique

I- Imadet AÏN ELBAYA :

Quartiers : Hraymia – Hrazlia – Frahtia – Khoildia – Noiynia.

La collecte des données s'est effectuée sur la base d'une enquête achevée par nos propres soins dans le quartier. Cette enquête fait ressortir les données suivantes :

Habitat :

Les quartiers comprennent 500 logements et couvrent une surface urbanisée de 25 Ha, soit une densité de 20 logts/Ha.

La typologie, l'état de logement, le statut foncier, le niveau d'équipement des logements sont présentés par les tableaux suivants :

Typologie :

Type de logement	Houches	Villas isolées	Logements populaires	Total
Nombre	75	50	375	500
%	15%	10%	75%	100%

Etat des logements :

Etat du logement	Achevé	Inachevé ou extension en cours	Total
Nombre	475	25	500
%	95%	5%	100%

Statut foncier :

Statut foncier	Propriétaire	Locataire	Autres	Total
Nombre	475	25	-	500
%	95%	5%	-	100%

Niveau d'équipement des logements :

Nombre de pièces	<2	3	4>	Total
Nombre	150	310	40	500
%	30%	62%	08%	100%
	Nombre		%	
Salle d'eau	200		40%	
Cuisine aménagée	200		40%	
W.C	200		40%	
Eaux courantes	200		40%	
Branchement électrique	495		99%	
Branchement EU	0		0%	

Aspect démographique :

L'enquête réalisée pour déterminer la taille des ménages, nous a permis de dénombrer 2500 habitants pour 500 logements enquêtés, d'où une moyenne d'occupation de 5 habitants par logement. Pour 500 logements, la population totale s'élève à 2500 habitants.

Le nombre de personnes par logement est classé comme suit :

Taille des ménages :

Nombre de personne	0-3	4-6	7 et plus	Total
Nombre de logement	100	350	50	500
%	20%	70%	10%	100%

Date d'installation dans le quartier :

Nombre d'années	0-15 ans	15-20 ans	>20 ans	Total
Nombre de ménages	100	20	380	500
%	20%	04%	76%	100%

a- Identifications du chef de ménage :

Origine du chef de ménage	Nombre	%
De la région	500	100%
Du gouvernorat	-	-
Autres	-	-
Total	500	100%

Catégories socioprofessionnelles :

Le profil socioprofessionnel des chefs de ménage indique d'une manière générale le niveau de vie des ménages. Les proportions des professions dégagées de l'enquête confirment qu'il s'agit d'une population plus moins modeste à pauvre. La répartition des activités est comme suit :

Catégories	Nombre
Journalier, manœuvre et ouvrier	385
Cadre moyen et employé de bureau	25
Cadre supérieur et professions libérales	15
Chômeurs	50
Retraités	25
Total	500



Enquête socio-économique

II- Imadet El AADHER :

Quartier : OM Elbichna.

La collecte des données s'est effectuée sur la base d'une enquête achevée par nos propres soins dans le quartier. Cette enquête fait ressortir les données suivantes :

Habitat :

Le quartier comprend 250 logements et couvre une surface urbanisée de 20 Ha, soit une densité de 12 logts/Ha.

La typologie, l'état de logement, le statut foncier, le niveau d'équipement des logements sont présentés par les tableaux suivants :

Typologie :

Type de logement	Houches	Villas isolées	Logements populaires	Total
Nombre	40	30	180	250
%	16%	12%	72%	100%

Etat des logements :

Etat du logement	Achevé	Inachevé ou extension en cours	Total
Nombre	220	30	250
%	88%	12%	100%

Statut foncier :

Statut foncier	Propriétaire	Locataire	Autres	Total
Nombre	250	-	-	250
%	100%	-	-	100%

Niveau d'équipement des logements :

Nombre de pièces	<2	3	4>	Total
Nombre	90	150	10	250
%	36%	60%	04%	100%
	Nombre		%	
Salle d'eau	0		0%	
Cuisine aménagée	0		0%	
W.C	0		0%	
Eaux courantes	0		0%	
Branchement électrique	230		92%	
Branchement EU	0		0%	

Aspect démographique :

L'enquête réalisée pour déterminer la taille des ménages, nous a permis de dénombrer 1250 habitants pour 250 logements enquêtés, d'où une moyenne d'occupation de 5 habitants par logement. Pour 250 logements, la population totale s'élève à 1250 habitants.

Le nombre de personnes par logement est classé comme suit :

Taille des ménages :

Nombre de personne	0-3	4-6	7 et plus	Total
Nombre de logement	25	180	45	250
%	10%	72%	18%	100%

Date d'installation dans le quartier :

Nombre d'années	0-15 ans	15-20 ans	>20 ans	Total
Nombre de ménages	-	30	220	250
%	-	12%	88%	100%

a- Identifications du chef de ménage :

Origine du chef de ménage	Nombre	%
De la région	250	100%
Du gouvernorat	0	0%
Autres	0	0%
Total	250	100%

Catégories socioprofessionnelles :

Le profil socioprofessionnel des chefs de ménage indique d'une manière générale le niveau de vie des ménages. Les proportions des professions dégagées de l'enquête confirment qu'il s'agit d'une population plus moins modeste à pauvre. La répartition des activités est comme suit :

Catégories	Nombre
Journalier, manœuvre et ouvrier	170
Cadre moyen et employé de bureau	10
Cadre supérieur et professions libérales	10
Chômeurs	50
Retraités	10
Total	250



VERIFICATION POUR LE TRI DES PROJETS

Collectivité Locale : Commune de FERNANA

➤ Information sur le projet :

- Intitulé du sous projet : Aménagement des voiries et Assainissement des eaux pluviales
- Coût prévisionnel du Projet : 950 M.D
- Date prévue de démarrage des travaux : Fin 2021
- Nombre de bénéficiaires (Ménages, population) : 3750 habitants
- Zone d'intervention : Aïn El Baya et OM ElBichna
- Superficie de l'emprise du projet : 20 ha
- Autres précisions : NEANT.

➤ Critères environnementaux et sociaux de non éligibilité du sous projet au financement du programme (PforR).

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Le projet va-t-il :		
1. Nécessiter l'expropriation de surface importantes de terrain (>1ha) ?		X
2. Nécessiter le déplacement involontaire d'un nombre élevé de familles ou de personnes (> 50 personnes) ?		X
3. Produire des volumes importants de polluants solides ou liquides ou gazeux nécessitant des installations de traitement spécifique au projet (par exemple, des installations de traitement des eaux usées, de stockage ou d'élimination de déchets solides) ?		X
4. Nécessiter des mesures d'atténuation ou de compensations onéreuses qui risquent de rendre le projet inacceptable sur le plan financier ou social ?		X
5. Générer des déversements de déchets liquides ou solides en continu dans le milieu naturel (par exemple en cas d'absence d'infrastructure existante de traitement) ?		X
6. Affecter les écosystèmes terrestres ou aquatiques, la flore ou la faune protégées (zones protégées, forêts, habitat fragile, espèces		X

menacées) ou abritant des sites historiques ou culturels, archéologiques classés ?		
7. Provoquer des changements dans le système hydrologique (Déviation des canaux, Oued, modification des débits, ensablement, débordement, ...) ?		X
8. Comprendre la création d'abattoirs, de STEP, de centre de transfert des déchets, de décharges contrôlées ?		X

- Si la réponse est positive à l'une ou plusieurs questions ci-dessus (1 à 8), le projet est classé dans la catégorie A. Il est exclu du financement PforR.

- Si toutes les réponses sont négatives (le projet est admissible au financement "PforR"), passer à la vérification des critères d'inclusion du projet à l'évaluation environnementale et sociale (Liste de vérification ci-après).

➤ Vérification de la nécessité ou non d'une évaluation environnementale et sociale.

Questions	Réponses	
	Oui	Non
Le projet va-t-il :		
9. Porter atteinte aux conditions de subsistance des populations locales (affecte les activités commerciales locales, agricoles ou autres, les récoltes, les marchands installés en bord de route ou dans les rues, entrave l'accès aux ressources naturelles, aux biens et services et les biens communs tels que les points d'eau, les routes communautaires).		X
10. Impliquer l'installation d'activités connexes au sous projet (Par exemple, centrale d'enrobé pour le revêtement des voiries, carrières de sable et de granulats etc.) ?		X
11. Générer des nuisances et des perturbations fréquente aux riverains, aux usagers et aux concessionnaires (Poussières, bruits, difficultés d'accès aux logements, déviation de la circulation, déplacement des réseaux existants, coupure d'eau, d'électricité etc.). (Fréquentes : de fréquences continues > (06) Six heures par jour tout le long de la phase travaux et en dehors des heures de repos officielles.		X
12. être implanté sur un terrain accidenté, érodé, à forte pente, inondables, d'accès difficile,...) ?	X	

13. Etre implanté sur un terrain nécessitant un changement de vocation et ou des autorisations spéciales (Par exemple, décision de changement de vocation, autorisation d'occupation du DPH, du DPM, DPR, avis préalable de l'ANPE sur l'évaluation environnementale préliminaire du projet,...) ? NB : <u>Le changement de vocation concerne les terres agricoles.</u>		X
14. Provoquer la dégradation des espaces verts, l'arrachage d'arbres, le colmatage des conduites des ouvrages de drainage existant ?		X
15. Générer des déversements accidentels ou occasionnels de déchets solides ou liquides dans le milieu naturel (exemple, trop plein d'une station de pompage des eaux usées, déchets de chantier,...) ?		X
16. Nécessiter la modification des logements (par exemple, surélévation de la côte zéro pour permettre le raccordement d'eaux usées ou pour éviter le retour des eaux et l'inondation) ?		X
17. <u>Nécessiter l'ouverture et l'aménagement de nouvelles rues ou routes ou l'élargissement de routes/rues existantes comprenant un tronçon unique > 1000 ml et/ou de linéaire totale cumulé > 5 km ?</u>		X
18. Nécessiter la création d'un réseau de drainage enterré et/ou un réseau d'assainissement, <u>et/ou réseau d'alimentation en eau potable ?</u>		X
19. Comprendre un réseau d'irrigation des espaces verts par les eaux usées traitée ?		X
20. Comprendre la création d'établissements municipaux (Exemples : dépôts et ateliers de réparation, marchés aux bestiaux, marché de gros <u>marchés hebdomadaires marchés municipaux.</u>		X
Si la réponse est positive à une ou plusieurs questions ci-dessus (9 à 20), le projet est classé dans la catégorie B et doit faire l'objet d'un plan de gestion environnemental et sociale (PGES). Si toutes les réponses sont négatives, le sous projet est classé dans la catégorie C. le PGES n'est pas requis dans ce cas et il suffit d'inclure "Les conditions de gestion environnementale des activités de construction (CGEAC – ANNEXE 2) dans le DAO et le marché travaux.		
CONCLUSION : Le projet est classé dans la catégorie "B"		

